Hôpitaux
Universitaires
Genève

Rapport de durabilité 2022

Les Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) se sont référés aux lignes directrices et normes du *Global Reporting Initiative* (GRI) ainsi qu'au référentiel de reporting sur le développement durable établi par le canton de Genève pour les institutions publiques autonomes afin de construire le périmètre de ce rapport de durabilité.

Les données figurant dans ce rapport concernent l'année 2022, sauf indication contraire. L'index de durabilité et les tableaux d'indicateurs figurent en annexes.

Les sources des données figurant dans le présent rapport sont disponibles sur demande.

Contact : durabilite@hcuge.ch

www.hug.ch/durabilite

Sommaire

Introduction	4
Gouvernance et stratégie	5
Climat et santé	6
Égalité, diversité et inclusion	9
Consommation et production durables	11
Information, sensibilisation et engagement	12

Annexes

Index de durabilité	13
Indicateurs de durabilité	31

© Luca Fascini

Introduction

Premier prestataire de soins et plus grand employeur du canton de Genève, les HUG sont investis d'une importante responsabilité sociale et environnementale (RSE). La durabilité fait partie intégrante des plans stratégiques et des programmes institutionnels des HUG depuis une vingtaine d'années.

Désireux de réduire davantage leur empreinte environnementale, les HUG se sont dotés en 2022 d'une stratégie de durabilité ambitieuse pour innover et répondre aux défis de demain. Ils ont lancé la mise en œuvre du plan d'actions qui l'accompagne.

Gouvernance et stratégie

Commission de responsabilité sociale et environnementale (RSE)

Conformément à la mission confiée en 2021 lors de sa création, la commission RSE a élaboré la première stratégie de durabilité 2030 des HUG ainsi que son plan d'actions pour les années 2022 à 2025 qui ont été adoptés par le Comité de direction et le Conseil d'administration en 2022. La commission RSE s'est également chargée de diffuser largement la thématique de la durabilité au sein de l'institution et auprès de la population genevoise afin de sensibiliser chacun et chacune à son importance pour le secteur de la santé.

Stratégie de durabilité 2030 et plan d'actions 2022-2025

Fondée sur les objectifs de développement durable des Nations Unies 2030 (ODD), la stratégie de durabilité 2030 des HUG et son plan d'actions 2022-2025 s'inscrivent dans les priorités 2030 formulées par la Confédération dans sa stratégie de développement durable et sont en adéquation avec le Concept de développement durable du canton de Genève. Elle concrétise la vision de l'institution à 2025 ainsi que les ambitions et projets du plan stratégique Vision 20+5.

Organisée autour de trois axes prioritaires, « Climat et santé », « Égalité, diversité et inclusion » et « Consommation et production durables », la stratégie de durabilité des HUG se décline en 83 mesures concrètes élaborées en étroite coordination avec les projets et programmes déjà en cours, en particulier pour le volet « Egalité, diversité et inclusion » de même que pour les thématiques des achats, du numérique durable et de la mobilité.

Élaboration participative par l'implication de toutes et tous

Une consultation à grande échelle a eu lieu début 2022 afin de confirmer la pertinence des objectifs et mesures proposées et susciter un fort engagement et une large adhésion au sein de l'ensemble des HUG et de ses parties prenantes. Tous les collaborateurs et collaboratrices des HUG ainsi que les patientes et patients, les proches, les fournisseurs et prestataires, les partenaires institutionnels et privés, les associations et le grand public ont été invités à contribuer à cette démarche via une plateforme participative en ligne. Au total, plus de 520 personnes se sont activement impliquées dans le processus. Leurs contributions ont généré 7 461 votes, 158 commentaires et 152 propositions concrètes.

Après analyse, plus de la moitié de ces propositions ont été intégrées dans la version finale du plan d'actions. Elles ont alimenté et renforcé la pertinence de la stratégie de durabilité et son plan d'actions.

Cette démarche participative a été récompensée en septembre 2022 par la Fédération internationale des hôpitaux (FIH-IHF), qui a décerné aux HUG le « Prix d'excellence pour la responsabilité sociale et environnementale » ainsi qu'une mention honorable dans la catégorie « Prix d'excellence Green Hospitals ».

© Lucien Fortunati

Climat et santé

Bilan carbone 2022

Les changements climatiques ont un impact majeur sur la santé. Dans ce contexte et soucieux de leur impact, les HUG comptabilisent leurs émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre (GES) avec un outil de quantification basé sur le *Greenhouse Gas Protocol* (*Protocol Corporate Accouting and Reporting Standard*). En 2022, un travail de recherche, réalisé à la pharmacie des HUG, a mis en évidence l'impact climatique important des inhalateurs et plus particulièrement de certains bronchodilatateurs commandés à plusieurs milliers d'exemplaires chaque année.

À partir de 2022, la comptabilisation de ces derniers a été ajoutée au bilan carbone des HUG. Un facteur d'émission spécifique pour l'électricité certifiée « Naturemade Star » a également permis de réévaluer les émissions liées à l'électricité.

Émissions totales de CO_2 des HUG en 2022

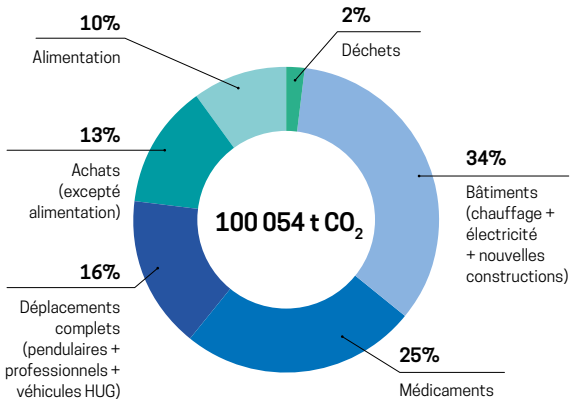

Émissions GES 2022 des HUG : CO_2 / CH_4 / N_2O / HFCs / PFCs / SF_6

Émissions sous le contrôle des HUG

Scope 1 (émissions directes)

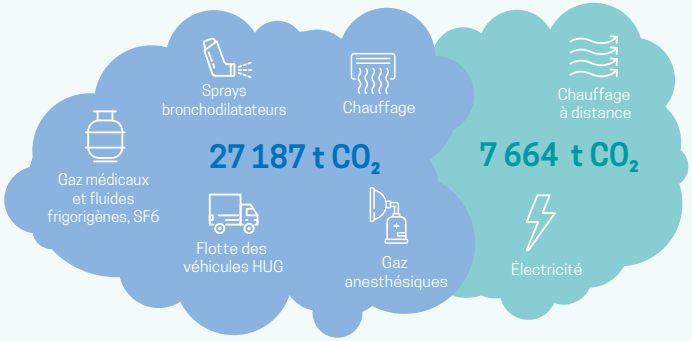

Scope 2 (émissions indirectes)

Émissions sur lesquelles les HUG peuvent avoir une influence

Scope 3 (émissions indirectes)

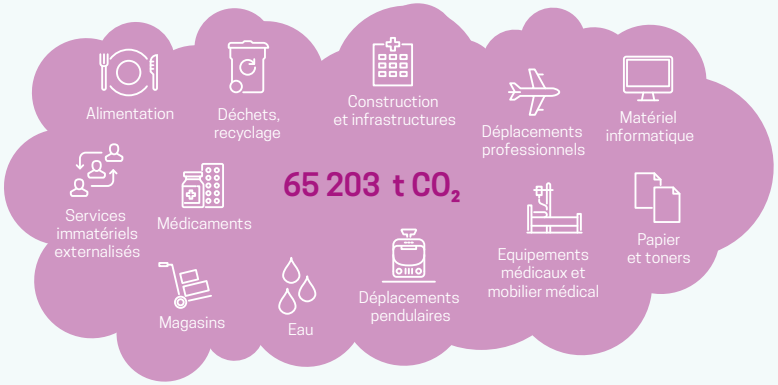

© Nicolas Schopfer

Résultats 2022

Les émissions totales des HUG atteignent 100 054 tonnes de CO_2, soit environ neuf tonnes de CO_2 par équivalent plein-temps (EPT). Les catégories les plus émettrices de GES sont les achats (48%) répartis entre les médicaments, l'alimentation et les autres achats, l'exploitation des bâtiments (34%) et les déplacements (16%). En 2022, les émissions ont globalement diminué. Cette baisse s'explique principalement par une diminution de la consommation d'énergie (chauffage et électricité, cf. indicateurs de durabilité, section Énergie) et une diminution des achats d'articles de soins généraux, exceptionnellement élevés en 2020 et 2021 pendant la pandémie de Covid-19. Les émissions liées aux déplacements pendulaires (domicile-travail) ont également diminué tout comme les émissions de la flotte des véhicules HUG (cf. indicateurs de durabilité, section Mobilité).

Réduction de la consommation des énergies

Depuis plus de dix ans, les HUG consomment de l'électricité 100% renouvelable. L'énergie consommée pour le chauffage est principalement du gaz naturel contenant 2% de biogaz renouvelable. Depuis plusieurs années, de multiples actions ont été mises en place pour réduire la consommation d'énergie : éclairages progressivement remplacés par des LED, installation de panneaux solaires sur les toitures et rénovation des installations les plus gourmandes en énergie. En 2022, des efforts supplémentaires ont été déployés pour faire face à la crise énergétique. Cela a permis de réduire la consommation d'électricité de 5,4% durant le dernier trimestre 2022 par rapport à 2021, soit une économie de 766 408 kWh qui équivaut à la consommation moyenne annuelle de 255 ménages genevois. Par ailleurs, des économies significatives de chauffage ont aussi été réalisées durant les deux derniers mois de l'année : la baisse de consommation atteint 9,8% après correction climatique, ce qui représente 2,2 GWh. (cf. indicateurs de durabilité, section Energie).

Le personnel des HUG toujours plus écomobile

Une enquête sur les habitudes de déplacement du personnel, réalisée tous les cinq ans, a été effectuée en 2022. La mobilité durable est en hausse pour les déplacements entre le domicile et le lieu de travail. En 2022, 60% du personnel des HUG a renoncé au transport individuel motorisé au profit de la marche, du vélo ou des transports publics, soit 10% de plus qu'en 2017 (cf. indicateurs de durabilité, section Mobilité). La part des émissions des GES assimilée aux voitures et aux deux roues motorisées a diminué de 12% par rapport à 2021 (cf. index et indicateurs de durabilité, section Mobilité).

Évolution de la part modale[1] des déplacements des collaboratrices et des collaborateurs entre le domicile et le site de travail

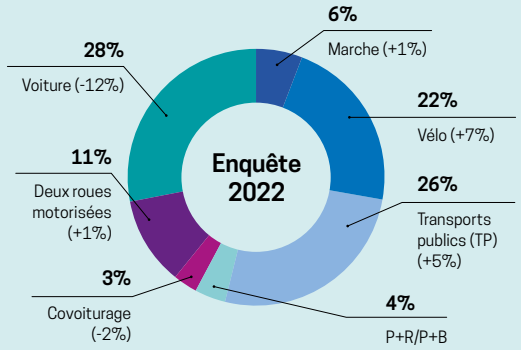

60%

du personnel des HUG est écomobile

[1] La part modale représente le pourcentage d'utilisation d'un mode de transport par rapport à l'ensemble des moyens de déplacements utilisés.

Arrêt du desflurane, gaz anesthésique à impact climatique très élevé

Alors que l'Union européenne (UE) prévoit d'interdire l'utilisation du desflurane au 1er janvier 2026 sauf cas exceptionnels, le Service d'anesthésiologie des HUG a décidé, en décembre 2022, de s'en passer complètement tout en continuant à assurer le confort et la sécurité des patientes et patients lors d'actes médicaux ou chirurgicaux. Les émissions de ce gaz anesthésique équivalent actuellement à plus d'une centaine de tonnes d'émission de CO_2 par an en raison de son effet sur le climat 2 540 fois plus important que le CO_2. Il a aussi été décidé de limiter l'usage du protoxyde d'azote qui participe également au réchauffement climatique.

Responsable de la transition écologique dans les soins : une nouvelle fonction à l'hôpital

Conscients que les activités de soin contribuent de manière notable aux impacts environnementaux de l'institution, les HUG se sont fixés différents objectifs dans leur stratégie de durabilité pour rendre les pratiques médico-soignantes plus durables.

Pour piloter et accompagner cette transformation, un poste de Responsable de la transition écologique dans les soins a été créé fin 2022 sous l'impulsion de la Direction des soins, avec le soutien de la Direction médicale. Sa mission est d'assurer l'accompagnement et le soutien au changement des pratiques, la formation des professionnels et professionnelles de santé à ces nouveaux enjeux et d'encourager la recherche dans ce domaine, en particulier celle du personnel paramédical.

À l'heure actuelle, une telle fonction reste unique au sein des hôpitaux suisses.

© Julien Gregorio

Egalité, diversité et inclusion

Inclusion de toutes et tous

La promotion effective de l'égalité, l'intégration de la diversité et l'inclusion de toutes et de tous sont au cœur des préoccupations de l'hôpital.

L'engagement d'une infirmière référente pour les patientes et patients sourds et malentendants a permis d'améliorer grandement l'accueil et la prise en charge des patientes et des patients sourds et malentendants, sans discrimination.

Début 2022, les HUG ont adopté l'écriture inclusive appliquée à l'ensemble de leurs supports institutionnels (internes et externes). Un guide rédactionnel inclusif pour une écriture accessible à toutes et tous est à disposition du personnel des HUG. Des formations ont été dispensées en ce sens.

Les HUG s'appuient sur la valeur Égalité et Inclusion, introduite en 2021, pour promouvoir l'écriture inclusive et contribuer au respect et à la reconnaissance de chaque personne.

Une formation destinée au personnel du Service de médecine de premier recours a été mise en place pour améliorer l'accueil de personnes transgenres.

Développer les valeurs managériales

Le respect de l'égalité, de la diversité et de l'inclusion s'incarne en particulier dans les valeurs managériales. Le programme de formation en leadership, lancé en 2021 et encore en application aujourd'hui, a pour objectif de faire découvrir une philosophie managériale plus contemporaine aux cadres de l'institution et ainsi d'inspirer leurs équipes. En 2022, 111 cadres ont suivi le cursus et 40 personnes ont bénéficié d'un accompagnement individuel.

Assurer la relève

Les HUG ont également créé des programmes innovants de gestion de la relève afin de repérer et d'accompagner les collaboratrices et collaborateurs ayant un fort potentiel d'évolution et l'envie d'intégrer de nouvelles fonctions. Dans ce contexte, la Direction des soins et la Direction des ressources humaines ont collaboré pour développer et déployer le programme interne « Relève des responsables d'équipes de soins » qui a permis en 2022 de former et d'engager douze personnes en tant que responsables d'équipe de soins.

Accessibilité universelle

Afin de rendre l'hôpital plus accueillant et d'améliorer l'accessibilité des bâtiments des HUG aux personnes en situation de handicap, une étude a été réalisée afin d'établir un diagnostic d'accessibilité multi-handicap aux abords des bâtiments du site principal (périmètre Cluse-Roseraie et Beau-Séjour). Elle offre des solutions et des recommandations adaptées aux problèmes identifiés. Il est prévu, dans une prochaine étape de déployer un concept global de signalétique universelle à l'ensemble des sites des HUG.

En novembre, le Programme Handicap des HUG a organisé un appel à défis sur le thème du handicap auprès des collaboratrices et collaborateurs des HUG et des partenaires du réseau genevois pour le handicap. En s'appuyant sur des méthodes de *design thinking* et d'intelligence collective, encadrées par la communauté Idéaxion des HUG, les équipes ont échangé leurs idées, réalisé et présenté des prototypes de solutions sur la thématique « Comment améliorer l'accueil et l'expérience de la personne en situation de handicap aux HUG ? ». Deux solutions ont été récompensées avec le soutien de la Fondation privée des HUG.

Consommation et production durables

Reconversion Bio pour l'entretien des espaces verts

En plus de la gestion des espaces de prairies qui se fait de manière extensive, les HUG se sont engagés dans une démarche de reconversion sur deux ans pour obtenir la labellisation Bourgeon BIO Suisse de tous leurs espaces verts afin de favoriser la biodiversité sur les surfaces végétalisées.

Numérique responsable

Désireux de réduire leur bilan carbone et de limiter les achats d'équipements informatiques, les HUG ont mis en place des actions qui visent notamment à évaluer au plus près les besoins des collaboratrices et collaborateurs en équipement informatique et à les orienter vers des modèles à l'empreinte carbone plus basse. Parallèlement, la durée de vie des ordinateurs a été allongée à six ans pour les ordinateurs fixes et à cinq ans minimum pour les ordinateurs portables.

© Nicolas Schopfer

Les HUG ont poursuivi leurs efforts pour optimiser le fonctionnement des datacenters et réduire leur consommation énergétique. Un travail sur l'optimisation des moyens de refroidissement a été mis en œuvre avec un gain de 100 MWh par année.

Une sensibilisation aux enjeux du numérique et de ses impacts a été mise en place via la plateforme de formation interne. Elle a été suivie par plus de 500 personnes.

Les HUG ont également signé la charte du numérique responsable de l'Institut du numérique responsable suisse qui vise notamment à optimiser les outils numériques pour limiter leurs impacts environnementaux et leurs consommations.

Réduction de la vaisselle jetable

Les efforts initiés depuis 2019 pour remplacer la vaisselle jetable par son alternative réutilisable se poursuivent. La vaisselle multi-usage a été augmentée de 800 nouvelles assiettes portant à près de 7 300 les contenants réutilisables en circulation au sein des HUG pour les repas à emporter. Le Service restauration a supprimé les contenants à usage unique pour les birchers et les salades de fruits qui sont désormais exclusivement proposés dans un contenant réutilisable. Cette transition va se poursuivre en 2023 pour d'autres mets.

Depuis septembre 2022, un éco-score d'impact environnemental est indiqué sur les plats proposés à la carte Chez Gustave. Ce label permet de sensibiliser les clients et les clientes à leur empreinte environnementale tout en les aidant à faire un choix éclairé sur les produits qu'ils et elles consomment.

© David Wagnières

Diminution des déchets médicaux

La meilleure gestion de la collecte des déchets médicaux, initiée en 2021, porte ses fruits et a permis de diminuer leur quantité en passant de 518 tonnes en 2021 à 396 tonnes en 2022. L'amélioration de la qualité du tri de ces déchets a eu pour corollaire une augmentation des déchets à incinérer en 2022. Cette augmentation masque les efforts réalisés par les équipes pour trier les déchets recyclables et maintient le taux de recyclage des déchets à 45%. (cf. index et indicateurs de durabilité, section Déchets).

Information, sensibilisation et engagement

Projets pour réduire l'impact environnemental des activités

En 2022, la Fondation privée des HUG a souhaité soutenir et accélérer l'engagement des HUG en faveur de l'environnement. Elle a lancé un appel à projets sur le thème « Impact des HUG sur l'environnement : à chacun et chacune son effet colibri ». Ouvert à l'ensemble du personnel des HUG et de l'Université de Genève, cette initiative encourageait chacune et chacun à proposer un projet en lien avec son métier.

Au total, 17 équipes ont soumis leurs propositions pour réduire l'impact environnemental des activités des HUG. A l'issue d'un processus de sélection, sept projets ont été retenus. Ils sont amenés à se concrétiser en 2023 et 2024.

À ce titre, la Fondation privée des HUG soutiendra notamment l'achat de camions électriques pour la logistique, le développement d'outils de pilotage pour réduire l'empreinte carbone, des équipements informatiques ou encore un vaste projet pluridisciplinaire visant à développer des soins de santé plus écoresponsables.

Semaine de la durabilité 2022 et conférence co-organisée avec l'Université de Genève

La Semaine de la durabilité qui s'est tenue du 21 au 25 mars 2022 a été l'occasion de proposer au personnel des HUG ainsi qu'au public, différents événements et conférences consacrés aux ODD et à la durabilité dans les pratiques médicales et des soins.

Une conférence co-organisée avec l'Université de Genève et l'association Grands-parents pour le climat s'est déroulée le 23 mai 2022. Elle a proposé un éclairage pluridisciplinaire sur les enjeux de l'interaction entre le système de soins, la santé et les changements environnementaux.

Challenge « Bike to Work » et « Ride for their lives »

Durant le mois de mai 2022, 787 collaboratrices et collaborateurs des HUG répartis au sein de 275 équipes ont pédalé pour le défi inter-entreprises « Bike to Work » qui vise à promouvoir la mobilité active. Un total de plus de 172 230 km a été parcouru par les équipes des HUG, soit quatre fois le tour de la terre.

Les HUG ont aussi pris part à « Ride for their lives », campagne mondiale qui réunit du personnel hospitalier, des dirigeantes et dirigeants spécialistes du secteur de la santé et des cyclistes de renom pour un trajet de 1500 km à vélo, entre Genève et Naples, pour sensibiliser et inciter à agir contre la pollution de l'air et la crise climatique en général.

Hommage aux femmes qui font les HUG

Le 8 mars 2022, à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, les HUG ont mis à l'honneur toutes les femmes de l'institution à travers une campagne d'affichage. Un film, une conférence et une table-ronde, co-organisés avec l'Université de Genève, autour des questions de genre au travail, leurs enjeux et impact sur les femmes ont également été proposés.

Diffuser l'information sur la durabilité

En 2022, la publication d'informations sur la durabilité s'est renforcée notamment sur le site internet des HUG. Un volet durabilité institutionnel : www.hug.ch/durabilite, également disponible en anglais, a été intégré et regroupe toutes les informations pertinentes sur l'approche des HUG. Par ailleurs, ces informations ont été largement diffusées auprès du personnel par le biais d'organisation d'évènements, de conférences, d'actions de visibilité et sur le site intranet des HUG qui enregistre plus de 500 000 visites par mois.

Annexe – Index de durabilité

Ce document reprend partiellement la structure et les lignes directrices des normes du Global Reporting Initiative (GRI). Il intègre également les thèmes suivis dans le référentiel de durabilité établi par le canton de Genève pour les institutions publiques genevoises. Les commentaires et compléments viennent préciser ou souligner certaines informations manquantes dans les références. Ils ne sont pas exhaustifs.

Indicateur	Référence	Commentaires et compléments	ODD
Profil de l'organisation			
GRI 2-1-a : Nom		Hôpitaux universitaires de Genève (HUG).	
GRI 2-1-b : Capital et forme juridique		Établissement de droit public doté de la personnalité juridique et régit par la loi cantonale sur les établissements publics médicaux (LEPM), K 2 05.	
GRI 2-1-c : Lieu du siège		Genève.	
GRI 2-1-d : Lieu des activités		Genève, Suisse. Sauf la clinique de Montana située dans le canton du Valais, Suisse.	
Pratique de reporting			
GRI 2-3-a : Période de reporting de durabilité		Reporting annuel. Pour la majorité des données, la période de reporting couvre l'année de référence, du 1er janvier au 31 décembre 2022. Pour les indicateurs 2022 du volet social, la date de reporting est le 31 décembre 2022.	
GRI 2-3-b : Période de reporting financier	- Rapport annuel 2022 - États financiers 2022 - Rapport de gestion 2022	Les informations relatives au reporting financier figurent dans le document Etats financiers 2022 et le Rapport de gestion 2022.	
GRI 2-3-c : Date de publication du reporting		Avril 2022	

Indicateur	Référence	Commentaires et compléments	ODD
GRI 2-3-d : Point de contact pour les questions relatives aux données de durabilité		Pôle Responsabilité sociale et environnementale : durabilite@hcuge.ch et +41 79 553 97 22	
Activités			
GRI 2-6-a: Activités, chaîne de valeur et autres relations d'affaires	- Rapport annuel 2022 - Chiffres-clés 2022 - États financiers 2022	Les HUG rassemblent huit hôpitaux publics et deux cliniques. Leurs missions sont de prodiguer les soins à la communauté dans toutes les spécialités médicales, de contribuer à former les médecins et professionnels et professionnelles de la santé et d'effectuer des recherches médicales et soignantes. Les soins hospitaliers vont de la prise en charge aiguë à la réhabilitation. Le détail des contributions et subventions reçues par les HUG pour assurer leurs missions figure dans les chiffres clés et les états financiers.	ODD 17
GRI 2-6-b : Marchés desservis		Les HUG déploient leurs activités dans le canton de Genève et ponctuellement en Valais (clinique de Montana). Les HUG fournissent tous les types de soins pour tout le parcours de vie à des patientes et des patients provenant en grande majorité de la région genevoise et lémanique.	
GRI 2-6-b-i : Taille de l'organisation	- Chiffres-clés 2022	En 2022, les HUG ont soigné 260 553 personnes avec une capacité de 2 044 lits hospitaliers et ont assuré 1 193 275 prises en charge ambulatoires.	
GRI 2-6-b-ii : Chaine d'approvisionnement et valeur monétaire des paiements effectués à ses fournisseurs	- Rapport de gestion 2022 - Indicateurs de durabilité, section Pratiques d'achats	La centrale d'achats et d'ingénierie biomédicale (CAIB) commune aux hôpitaux universitaires des cantons de Vaud et de Genève assure l'approvisionnement en biens médicaux, généraux et d'équipements nécessaire au bon fonctionnement des activités des HUG. En 2022, 4 920 fournisseurs ont eu des échanges commerciaux et ont livré des marchandises et des prestations de services pour une valeur de CHF 499 millions aux HUG. 45% de ces fournisseurs opèrent dans le secteur de la santé et 79% se situent en Suisse.	ODD 5 ODD 8 ODD 10 ODD 12 ODD 17

Indicateur	Référence	Commentaires et compléments	ODD
GRI 2-7 : Informations concernant les employés	- Chiffres-clés 2022	12 788 collaborateurs et collaboratrices dont 8 773 femmes et 4 015 hommes	ODD 8
Gouvernance			
GRI 2-9-a et GRI 2-14 Déclaration du décideur le plus haut placé	- **plan stratégique Vision 20+5** - Rapport annuel 2022, chapitre Gouvernance - Gouvernance de la durabilité : **https://www.hug.ch/durabilite/gouvernance-dialogue**	La gouvernance de l'institution est présentée dans le rapport annuel. En ce qui concerne la gouvernance de la durabilité, le pôle RSE est l'entité opérationnelle qui œuvre à l'intégration des enjeux du développement durable dans les projets et activités des HUG. La Commission de responsabilité sociale et environnementale, présidée par le Directeur général adjoint, est l'organe stratégique et opérationnel qui soutient les HUG dans la mise en œuvre de la stratégie de durabilité institutionnelle. La commission est composée de représentants seniors des différentes directions et départements de l'hôpital. La commission se réunit quatre fois par an et de manière ponctuelle à des fins spécifiques. La commission répond directement au Comité de direction. La durabilité est un point récurrent de l'ordre du jour du Comité de direction. Le Conseil d'administration est informé de manière régulière sur les progrès en matière de durabilité.	
GRI 2-22 : Stratégie de contribution au développement durable	- Rapport annuel 2022 - Stratégie de durabilité 2030 : **https://www.hug.ch/durabilite/strategie-durabilite**	La durabilité et les enjeux climatiques font partie intégrante du plan stratégique Vision 20+5 et de son programme 7 : + d'agilité et de durabilité face aux défis sociétaux adopté par le Conseil d'administration. La stratégie de durabilité 2030 des HUG a été adoptée par le Comité de direction le 31 mai 2022 et validée par le Conseil d'administration le 27 juin 2022. L'engagement de la direction figure en page 2 de la stratégie.	

Indicateur	Référence	Commentaires et compléments	ODD
Éthique et intégrité			
GRI 2-23-a : Valeurs, principes, règles de conduite	- **Missions, Vision, Valeurs** - Charte des fournisseurs : **https://www.hug.ch/fournisseurs/charte-du-fournisseur** - Politique d'achats responsables : **https://www.hug.ch/fournisseurs/politique-achat-responsable**		ODD 16
GRI 2-23-a-i : Initiatives externes	- **https://www.hug.ch/rapport-qualite/certifications** - Certifications et labellisations de durabilité : **https://www.hug.ch/durabilite/certifications-labels** - **https://www.hug.ch/engagement-humanitaire**	Pour attester de la qualité et de la sécurité de leurs prestations, les HUG sont en permanence engagés dans des procédures d'accréditation et de certification (cf. lien). Ils ont aussi obtenu, de manière volontaire, différentes certifications et labellisations dans les domaines de l'égalité salariale, de l'insertion et de la formation professionnelle, de l'alimentation et des économies d'énergie. Les HUG ont également une longue tradition d'engagement dans la médecine humanitaire.	ODD 17
GRI 2-23-a-iii : Prévention et précaution		Les HUG se sont dotés depuis plus de dix ans d'un système de management des risques et de contrôle interne qui couvre les différentes activités des HUG. La gestion des risques est pilotée par le Conseil d'administration et aborde tant les risques stratégiques, qu'opérationnels, financiers ou pédagogiques.	
Modifications relatives au reporting		En 2022, il a été décidé d'intégrer le thème de la durabilité dans le rapport d'activités institutionnel par le biais d'un onglet spécifique. La publication d'informations sur la durabilité s'est également renforcée sur le site internet des HUG (création d'un volet durabilité institutionnel : www.hug.ch/durabilite). Le contenu du présent index de durabilité et les indicateurs qui l'accompagnent complète le rapport annuel 2022 des HUG et s'appuient sur le référentiel cantonal d'indicateurs de durabilité et se réfère aux normes GRI.	

Indicateur	Référence	Commentaires et compléments	ODD
Implication des parties prenantes			
GRI 2-29-a-i : Listes des groupes des parties prenantes		Les HUG intègrent les préoccupations de leurs parties prenantes. Les parties prenantes (« stakeholders ») suivantes sont jugées pertinentes pour les HUG (liste non exhaustive) : **Patientes et patients** - Patients et patients - Proches aidants et proches aidantes - Patients et patientes partenaires et associations de patientes et patients **Employé-es et représentant-es du personnel** - Collaborateurs et collaboratrices - Représentants et représentantes du personnel - Partenaires sociaux **Domaine académique** - Universités / Faculté de médecine, HES - Étudiants et étudiantes **Politique et société** - Conseil fédéral, parlement et autorités de régulation - Conseil d'état, parlement et autorités cantonales et communales genevoises - Proches - Grand public **Économie, branche et fournisseurs** - Fournisseurs/prestataires - Partenaires du réseau de santé genevois et régional - Partenaires institutionnels et donateurs - Associations professionnelles - Autres hôpitaux et prestataires de soins En 2022, les HUG ont créé la Fondation Convergences avec pour objectif de développer les interfaces entre la ville, la culture, l'environnement du patient et de la patiente et l'hôpital. Convergences est une fondation de droit privé, à but non lucratif, basée à Genève.	

Indicateur	Référence	Commentaires et compléments	ODD
GRI 2-29-a-ii : Identification et sélection des parties prenantes		Les HUG sont à l'écoute des préoccupations de leurs parties prenantes qui peuvent avoir un intérêt direct ou indirect dans les missions de l'hôpital. Elles sont notamment associées par le biais de divers instruments, canaux de communication, rencontres qui leur sont destinées et de l'adhésion à des initiatives.	
GRI 2-29-a-iii : Approche de l'implication des parties prenantes	- Programme Patients partenaires + 3P **https://www.hug.ch/patients-partenaires**	Les HUG entretiennent des relations étroites et un dialogue régulier avec leurs parties prenantes et adaptent les échanges aux intérêts et besoins des différents groupes énumérés au point 2-29-a-i. À titre d'exemple (liste non exhaustive) ; - Dialogue régulier et soutenu avec le Canton, la Confédération, l'OFSP et les autres offices cantonaux et fédéraux compétents au niveau de la Direction Générale, des départements et des services. - Dialogue avec les partenaires sociaux. - Programme Patients partenaires +3P Proches, Professionnels et Public qui a pour but de développer la culture du partenariat à chaque étape du parcours de soin du patient ou de la patiente, et dans toutes les spécialités de soins aigus ou chroniques, ainsi que dans la qualité des soins et des services, dans l'enseignement, la recherche et l'organisation. - Depuis 2021, les cinq hôpitaux universitaires suisses sont réunis dans un groupe « durabilité ».	
Thèmes pertinents du rapport			
GRI 3 : Contenu du rapport, périmètres et liste des enjeux		Les HUG n'ont pas réalisé d'analyse de matérialité consolidée en 2022. Les aspects importants du présent document ont été déterminés sur la base d'un état des lieux réalisé en 2020 combiné à une analyse des ODD pertinents.	

Indicateur	Référence	Commentaires et compléments	ODD
GRI 302-1 : Consommation énergétique au sein de l'organisation	- Indicateurs de durabilité, section Énergie	La consommation d'énergie des HUG est élevée et peut être comparée à celle d'une commune de taille moyenne. Les HUG s'approvisionnement depuis plus de dix ans avec de l'électricité 100% renouvelable. Depuis 2019, 40% de l'électricité consommée est certifiée « Naturemade Star ». Les HUG exploitent leurs propres centrales thermiques sur les principaux sites. Certains sites de plus petite taille ont recours à de l'énergie provenant de production extérieure (chauffage à distance). L'énergie consommée pour le chauffage vient majoritairement du gaz et du mazout. La part d'énergie renouvelable dans le chauffage est de 1,5%.	ODD 7 ODD 13
GRI 302-4 : Réduction des consommations d'énergie	- Indicateurs de durabilité, section Énergie	En 2022, plusieurs actions d'économie d'électricité ont été suivies au sein des programmes Négawatt (SIG) et Prokilowatt (OFEN) pour une économie totale de 282 952 kWh au total. Ces économies concernent essentiellement des remplacements d'installations techniques (éclairages et pompes). En août 2022, face au risque de pénurie d'énergie et à la hausse conséquente des prix provoquée par la crise énergétique, les HUG ont mis en place une « Task Force Energie » chargée d'inventorier les possibilités d'économies et de les mettre en œuvre. Des mesures d'optimisation techniques et une vaste campagne de sensibilisation aux économies d'énergie ont été menées durant le dernier trimestre 2022. Les efforts déployés au dernier trimestre 2022 ont permis de réduire la consommation d'électricité de 5,4% par rapport à la même période de l'année précédente (4e trimestre 2021). Cela représente une économie de 766 408 kWh, soit la consommation électrique moyenne annuelle de 255 ménages genevois. En ce qui concerne la consommation de chaleur (majoritairement du gaz), les efforts déployés ont été significatifs sur les deux derniers mois de l'année avec une réduction de la consommation de 9,8% après correction climatique, ce qui représente 2 234 497 kWh.	

Indicateur	Référence	Commentaires et compléments	ODD
GRI 303-5 : Consommation d'eau	- Indicateurs de durabilité, section Eau et affluents	Les HUG s'approvisionnent avec l'eau potable du réseau. Cette eau provient principalement du Léman (90%) et des nappes phréatiques (10%). Les HUG ne stockent pas d'eau et utilisent directement l'eau du réseau. La reprise des activités après la crise Covid-19, la réouverture des piscines thérapeutiques et la mise en exploitation de nouveaux bâtiments (Maison Thury, rénovation et réorganisation des urgences adultes) ont eu pour conséquence une augmentation ponctuelle des besoins en eau en 2022 (+10% par rapport à 2021).	ODD 6
GRI 304-1 : Sites dans ou bordant des aires protégées ou riches en biodiversité	- Indicateurs de durabilité, section Biodiversité	Divers sites prioritaires pour la flore et/ou la faune sont inventoriés sur les sites de Cluse-Roseraie, Belle-Idée et Loëx. Les HUG ont mis en œuvre diverses mesures favorables à la biodiversité sur leurs sites. Une vingtaine de nichoirs et des hôtels à insectes ont été installés. Les espaces de prairies sont gérés de manière extensive et depuis le 1er janvier 2022, les HUG ont démarré leur reconversion sur deux ans au jardinage biologique sur tous les sites hospitaliers. Cette transition vise à obtenir la certification « Bourgeon BIO Suisse ».	ODD 15
GRI 305-1, 305-2 et 305-3 : GES émissions directes et indirectes (scope 1, 2 et 3)	- Rapport de durabilité 2022 - Indicateurs de durabilité, section Émissions de gaz à effet de serre	Les données 2022 du bilan carbone ont été collectées début 2023. La comptabilité carbone des HUG se base sur le GHG Protocol Corporate Accouting and Reporting Standard et intègre les émissions directes (scope 1) sous le contrôle des HUG. Il s'agit des émissions provenant de la consommation de chaleur, des véhicules HUG, des gaz médicaux, anesthésiques et techniques. Sont également comptabilisées les émissions indirectes (scope 2) liées notamment à l'électricité achetée et consommée ainsi que les émissions indirectes (scope 3) qui proviennent de sources qui ne sont pas détenues ou contrôlées par les HUG. L'utilisation de produits, de services et les achats alimentaires sont des exemples d'activités du scope 3. La comptabilisation des émissions directes (scope 1) des sprays bronchodilatateurs a été ajoutée suite aux résultats d'un travail de recherche mené en 2022. Un facteur d'émission spécifique pour l'électricité certifiée « Naturemade star » a également permis de réévaluer les émissions liées à l'électricité (scope 2).	

Indicateur	Référence	Commentaires et compléments	ODD
GRI 305-4 : Intensité des émissions de GES	- Rapport de durabilité 2022 - Indicateurs de durabilité, section Émissions à effet de serre	Les émissions de gaz à effet de serre ont globalement diminué en 2022 (cf. ci-dessus pour définition des scopes 1, 2 et 3). Cette baisse s'explique principalement par une diminution des consommations d'énergie (chauffage et électricité, cf. indicateurs de durabilité, section Energie) et une diminution des achats d'articles de soins généraux. Ces derniers avaient été exceptionnellement élevés en 2020 et 2021 en raison de la pandémie de Covid-19. Les émissions liées aux déplacements domicile-travail ont également diminué tout comme les émissions de la flotte des véhicules HUG (cf. indicateurs de durabilité, section Mobilité).	ODD 13
GRI 305-5 : Réductions d'émissions de GES	- Indicateurs de durabilité, section Énergie	Énergies : Des températures élevées pour la saison et des actions d'optimisation de la consommation de chaleur mises en place durant le dernier trimestre 2022 pour faire face à la crise énergétique européenne ont permis de réduire les émissions de GES par rapport à la même période en 2021. Un facteur d'émission spécifique pour l'électricité certifiée « Naturemade star » a également permis de réévaluer à la baisse les émissions liées à l'électricité (scope 2). Médicaments : En décembre 2022, il a été décidé de l'arrêt de l'utilisation du desflurane, un gaz anesthésique ayant un potentiel d'émissions de GES très élevé. Il a également été décidé de limiter l'usage du protoxyde d'azote qui participe également au réchauffement climatique. Ces deux mesures déploieront pleinement leurs effets en 2023. La comptabilisation des émissions directes (scope 1) des sprays bronchodilatateurs a été ajoutée suite aux résultats d'un travail de recherche mené en 2022.	ODD 13

Indicateur	Référence	Commentaires et compléments	ODD
		Mobilité : La part des émissions de GES assimilées aux déplacements domicile-travail en voiture et deux roues motorisés a diminué de 12% par rapport à 2021. Cette réduction s'explique par la mise à jour des parts modales relatives aux déplacements domicile-travail intégrées dans le calcul des émissions de la mobilité pendulaire. Cette enquête, réalisée tous les cinq ans, a été effectuée en 2022. Elle montre une évolution très nette des habitudes de déplacement. Ainsi, entre 2017 et 2022, le personnel ayant renoncé à l'usage des transports individuels motorisés a augmenté de 10% (cf. section Mobilité de l'index de durabilité et indicateurs de durabilité, section Mobilité).	
Déchets			
GE : Réduction des déchets	- Indicateurs de durabilité, section Déchets	Les HUG privilégient, lorsque cela est possible, la réutilisation, le réemploi et l'économie circulaire. Depuis une dizaine d'années, le matériel informatique, encore en bon état, est remis à l'entreprise sociale Réalise qui le répare, le reconditionne et lui donne une seconde vie. En 2022, 11,7 tonnes d'ordinateurs fixes, portables et écrans ont été remises à Réalise. Au Service propreté et hygiène, l'ensemble des housses en plastique qui recouvraient jusque-là les lits et les tables de nuit a été supprimé en 2022. Ceci représente une économie de 8 500 kg de plastique par année. Au service de médecine subaquatique et hyperbare, les tuyaux plastiques nécessaires pour les thérapies hyperbares ne sont plus jetés et changés quotidiennement. En l'espace de deux mois, ce changement de pratique a permis d'économiser 105 kg de plastique. En termes de matériel et équipements médicaux, plusieurs articles, appareils d'examens et du mobilier ont été envoyés dans des établissements qui peuvent les réutiliser, notamment en Ukraine, Angola et République centre africaine. Pour éviter le gaspillage alimentaire, les HUG donnent leurs denrées encore consommables à la Fondation Partage et à l'association La Farce, qui lutte contre la précarité étudiante. Les HUG participent également à l'initiative « Too Good to Go » qui en 2022 a permis la distribution de 1 306 paniers.	ODD 12

Indicateur	Référence	Commentaires et compléments	ODD
GRI 306-3, 4 et 5 : Déchets générés	- Indicateurs de durabilité, section Déchets	En 2022, les HUG ont produit 5 465 tonnes de déchets. Parmi les déchets courants des HUG, 2 288 tonnes étaient des déchets destinés à l'incinération et 1 846 tonnes des déchets à recycler. Les déchets les plus recyclés sont le papier et le carton (600 tonnes) et les déchets alimentaires (473 tonnes). L'amélioration de la collecte des déchets médicaux (filière jaune) initiée en 2021 porte ses fruits. Le tonnage de déchets collectés dans les déchets médicaux a diminué avec pour corollaire une augmentation du nombre de déchets incinérés ce qui maintient le taux de recyclage des déchets à 45%.	ODD 12 ODD 15
Mobilité			
GE : Déplacements domicile-travail (pendulaires)	- Indicateurs de durabilité, section Mobilité - Enquête de mobilité 2022 : **https://www.hug.ch/mobilhug/pour-rejoindre-hug**	Les HUG œuvrent depuis de nombreuses années pour une mobilité plus durable et encouragent leur personnel à la mobilité active ainsi qu'aux changements de pratiques de déplacement. Les HUG se sont dotés d'un plan de mobilité dès 2008. Ce dernier est régulièrement évalué et révisé. Le plan d'actions actuel porte sur la période 2019-2023 et a pour objectifs de réduire les émissions de CO_2 des transports motorisés générés par l'institution (patientes et patients, visiteurs et visiteuses, personnel, partenaires etc.) et de rendre l'hôpital accessible aux plus vulnérables, en particulier, aux personnes à mobilité réduite. Selon la dernière enquête mobilité, réalisée en décembre 2022, qui visait à mesurer l'évolution des parts modales du personnel et à cibler au mieux les besoins et mesures à mettre en place en termes de mobilité, 60% du personnel des HUG a renoncé au transport individuel motorisé au profit de la marche, du vélo ou des transports publics, soit 10% de plus qu'en 2017. 22% du personnel se rend au travail à vélo, soit 7% de plus que cinq ans auparavant. Aux HUG, en particulier sur le site principal, les places de stationnement pour les véhicules individuels motorisés sont limitées, alors que les demandes sont élevées.	ODD 9 ODD 11

Indicateur	Référence	Commentaires et compléments	ODD
		Afin de garantir un accès équitable aux parkings et attribuer les places à celles et ceux qui ont en le plus besoin, tout en intégrant les aspects environnementaux et sociaux de la mobilité, les HUG ont révisé en 2022, leur politique de stationnement. Des places de parking ont été libérées pour les patients et les patientes, notamment pour ceux et celles à mobilité réduite, pour les urgences pédiatriques, ou pour les personnes venant donner leur sang. Pour le personnel, les critères révisés tiennent compte de la desserte de transports publics, de l'horaire de travail et du lieu de domicile. Des dérogations temporaires sont accordées pour certaines situations particulières (santé, difficultés personnelles, …).Le temps d'attente des collaboratrices et collaborateurs souhaitant obtenir une place de stationnement sur le site principal (Cluse-Roseraie) est passé de plus de dix ans à quelques mois. En 2022, 202 nouvelles places de vélos ont été installées dont 26 sur le site de Belle-Idée – Trois-Chêne, 29 sur le site de Bellerive et 147 sur le site de Cluse-Roseraie portant l'offre de stationnement pour vélos à 1 308 places. Durant le mois de mai 2022, 787 participantes et participants répartis dans 275 équipes ont pédalé pour le Challenge inter-entreprises « Bike to Work », qui vise à promouvoir un comportement de mobilité durable. Un total de 172 235 km a été parcouru, soit quatre fois le tour de la terre.	
GE : Déplacements professionnels	- Indicateurs de durabilité, section Mobilité	En 2022, la directive sur les déplacements et remboursement professionnels a été révisée. La directive précise, que le transport par avion doit être limité aux voyages indispensables. Elle indique en outre que le recours à la visioconférence et aux déplacements en train doit être privilégié. La directive prévoit enfin que les voyages en avion ne sont autorisés que si la durée du voyage en train excède 6 heures et que la durée totale du voyage (porte à porte) est plus courte en avion qu'en train.	

Indicateur	Référence	Commentaires et compléments	ODD
GE : Véhicules d'entreprise	- Indicateurs de durabilité, section Mobilité	Les HUG disposent d'une flotte de 262 véhicules et engins dont 56% est électrique. Les prestations de transport concernent le déplacement des patients et des patientes, la logistique marchandise, le transport du linge, des repas ou encore des déchets.	
Alimentation durable			
GE : Consommation de produits locaux et de saison	- Indicateurs de durabilité, section Alimentation durable	En 2022, les HUG ont produit 3 487 707 repas soit environ 9 550 repas par jour. Les HUG misent, depuis plus de dix ans, sur les circuits courts, l'approvisionnement local et de saison pour offrir aux patientes et aux patients et au personnel des repas sains, équilibrés et limitant l'impact environnemental. Les HUG sont attentifs à la provenance des produits : 90% des produits frais sont de saison, 40% des légumes épluchés sont genevois et 100% des viandes de bœuf, veau et porc proviennent de Suisse ou zone franche de Genève. Le reste provient principalement de France ou d'Europe et le poisson est issu à 90% de la pêche durable. L'indice moyen de la marque de garantie Genève Région - Terre Avenir (GRTA) qui permet de mesurer la quantité de marchandises certifiées par catégorie consommée au sein des restaurants des HUG est en augmentation annuelle depuis plusieurs années (cf. indicateurs de durabilité, section Alimentation durable). Dans le cadre du respect du choix alimentaire de chaque collaborateur ou collaboratrice, le service restauration a mis en place, en 2021, un menu végétarien en plat du jour au même prix que les autres menus du jour. En 2022, 38% des plats proposés aux patients et patientes étaient équivalents à des plats végétariens. Le taux de prise du plat du jour végétarien atteint 25% en 2022.	ODD 12

Indicateur	Référence	Commentaires et compléments	ODD
Évaluation environnementale et sociale des fournisseurs			
GRI 308-1 et 414-1 : Nouveaux fournisseurs analysés selon des critères environnementaux et sociaux	- Indicateurs de durabilité, section Évaluation environnementale et sociale des fournisseurs	Une convention de référencement incluant des exigences de développement durable est signée entre la CAIB et les fournisseurs afin de déterminer les termes et conditions particulières selon lesquelles la CAIB (centrale d'achats et d'ingénierie biomédicale) assure le référencement des produits et services de fournisseurs au bénéfice des HUG. En 2022, 13 personnes, soit 40% des acheteurs et des acheteuses de la CAIB ont suivi une formation de 1,5 jours sur les achats durables.	ODD 8 ODD 9 ODD 12 ODD 17
Emploi			
GRI 401-1 : Recrutement et rotation	- Chiffres-clés 2022 - Indicateurs de durabilité, section Emploi	Le personnel des HUG est réparti en neuf grandes catégories socio-professionnelles. Les professionnels et professionnelles des soins infirmiers, le personnel médico-technique, le personnel médico-thérapeutique et des services sociaux représente 57,3% du personnel HUG. Les médecins représentent 16,5% des collaborateurs et collaboratrices, le personnel administratif 14% et le personnel logistique, technique, de l'économie domestique et de la restauration 12,2%. Les HUG considèrent la diversité des profils, des origines et des générations au sein des équipes comme une richesse pour l'institution. En 2022, 102 nationalités étaient représentées aux HUG.	ODD 8
GRI 401-3 : Congé parental		Quel que soit le modèle familial dans lequel est accueilli l'enfant les parents travaillant aux HUG disposent de droits identiques. Qu'il s'agisse d'une maternité, d'une naissance en Suisse ou à l'étranger par le biais d'une adoption ou d'une gestation pour autrui (GPA), les collaboratrices et collaborateurs seuls ou en couple avec une autre personne ont droit à un congé maternité/naissance/adoption de 20 semaines rémunérées (selon la date d'engagement) à 10 jours de congé parental (naissance ou adoption) payés et à 10 jours de congé parental (naissance ou adoption) non rémunérés. Un congé parental de deux ans sans traitement peut aussi être accordé à l'un des deux parents.	ODD 5 ODD 8

Indicateur	Référence	Commentaires et compléments	ODD
Formation et éducation			
GRI 404-1 : Nombre moyen d'heures de formation annuel par employé ou employée	- Chiffres clés 2022	L'enseignement est l'une des missions des HUG. En collaboration avec l'Université et les Hautes Écoles, les HUG mettent un point d'honneur à former de nouveaux professionnelles et professionnelles, tant dans le domaine de la santé que dans les multiples métiers que l'hôpital recense.	ODD 4 ODD 5 ODD 8
GRI 404-2 : Mise à niveau des compétences	- Indicateurs de durabilité, section Formation et éducation	Les HUG encouragent les collaborateurs et les collaboratrices à développer leurs compétences tout au long de leur parcours professionnel. Ils offrent des formations variées tant internes qu'externes et développent des programmes spécifiques pour l'évolution professionnelle. Les HUG visent également à assurer la relève afin d'atténuer à long terme la pénurie de personnel qualifié. Fruit d'une collaboration entre la Direction des soins et la Direction des ressources humaines, le programme interne « Relève des responsables d'équipes de soins » a permis en 2022 de former et d'engager 12 personnes en tant que responsable d'équipe de soins. Le programme de formation leadership, lancé en 2021, qui a pour objectif de faire découvrir une philosophie managériale plus contemporaine aux responsables et leur permettre d'inspirer leurs équipes, a été adapté aux réalités de terrain du département d'exploitation. En 2022, 111 cadres ont suivi le cursus et 40 personnes ont bénéficié d'un accompagnement individuel. Il se poursuit en 2023.	
GRI 404-3 : Revues de performances		La vie professionnelle du personnel des HUG est rythmée par différents bilans qui constituent des moments clés d'échange entre la hiérarchie et l'employé ou l'employée. Des bilans sont réalisés après trois mois de prise de poste, durant la première année d'engagement et avant la nomination qui intervient à l'issue des deux premières années de travail. Des entretiens de bilan et de développement sont réalisés au minimum tous les deux ans et peuvent en tout temps être organisés à la demande des employés et des employées ou de leur hiérarchie. Des entretiens intermédiaires, de promotion ou de départ font également partie des outils de bilan à disposition.	ODD 4 ODD 5 ODD 8

Indicateur	Référence	Commentaires et compléments	ODD
Diversité et égalité des chances			
GRI 405-1 : Diversité dans les organes de gouvernance	Indicateurs de durabilité, section Emploi	Le Conseil d'administration et le Comité de direction des HUG comptent respectivement 35% et 25% de femmes. La part des femmes parmi les cadres supérieurs (>classe 23) est de 49%. Cette part est de 57,2% parmi les cadres intermédiaires et inférieurs.	ODD 5 ODD 8 ODD 10
GRI 405-2 : Ratio du salaire de base et rémunération h-f		En 2021, les HUG ont obtenu la certification Equal-Salary qui met en évidence que l'égalité salariale est bien respectée avec une différence des salaires inférieure à 0,3% entre les femmes et les hommes. Cette certification est valide jusqu'en 2024.	

Indicateur	Référence	Commentaires et compléments	ODD
Lutte contre la discrimination			
GRI 406-1 : Cas de discrimination et mesures prises		Depuis 2021, la valeur « Égalité et inclusion » complète les valeurs relationnelles des HUG. Cette cinquième valeur favorise l'inclusion, en réaffirmant que les différences de genre, d'orientation sexuelle, d'origine, de croyance ou de situation sociale, sont une richesse pour l'institution. Depuis 2022, lors de la demi-journée d'accueil commune à tous les nouveaux collaborateurs et collaboratrices, une intervention d'une dizaine de minutes, centrée sur la valeur relationnelle « Egalité et inclusion » est systématisée. Cette intervention se fait directement après la présentation institutionnelle. Depuis 2022, un manuel de conduite de discussion d'équipe sur la prévention du harcèlement et des discriminations est fourni aux cadres pour renforcer les comportements respectueux dans leurs équipes. Ces dispositifs complètent et renforcent le travail réalisé par le groupe de protection de la personnalité qui existe depuis 2010. En 2022, 57 situations ont été entendues par le groupe et 5 dossiers ont été portés à la connaissance de la commission de traitement des plaintes en matière d'atteintes à la personnalité, discrimination et harcèlement (CDH). Début 2022, les HUG ont adopté l'écriture inclusive sur tous les supports institutionnels (internes et externes). Un guide rédactionnel inclusif est à disposition du personnel HUG et des formations ont été réalisées. Un projet qui vise à améliorer l'accueil et la prise en charge des patientes et des patients sourds ou malentendants sans discrimination et l'engagement d'une infirmière référente pour les patientes et patients sourds ou malentendants ont également vu le jour. Une formation a été menée afin d'améliorer l'aisance du personnel d'accueil du service de médecine de premiers recours avec les personnes transgenres.	ODD 5 ODD 8 ODD 10

Indicateur	Référence	Commentaires et compléments	ODD
Communauté et développement local			
GE : Favoriser l'engagement d'apprentis	- Indicateurs de durabilité, section Communauté et développement local	En 2022, 195 apprenties et apprentis étaient en formation au sein des HUG. L'offre d'apprentissage aux HUG s'enrichit et couvre actuellement plus de 25 métiers différents. En 2022, 151 personnes ont été engagées grâce aux candidatures proposées par l'Office cantonal du chômage (OCE). Pour leur engagement en faveur de l'intégration de personnes en recherche d'emploi ou en situation précaire, les HUG sont labellisés 1+ pour tous depuis 2014.	ODD 4 ODD 8 ODD 17
GE : Favoriser la réinsertion des demandeurs d'emplois			

Annexe - Indicateurs de durabilité

Indicateur	Unité	2020	2021	2022		Référence	Remarques
Environnement							
Énergie							
Consommation totale d'énergie	MWh	165 328	176 019	149 079	↘	Référentiel de durabilité du canton de Genève pour les institutions publiques : Énergie et GRI 302-1 : Consommation énergétique au sein de l'organisation	Concerne le chauffage (gaz et mazout principalement) et l'électricité.
Part d'énergie renouvelable dans la consommation énergétique totale	%	35,3	33,2	39,7	↗		Part d'énergie renouvelable principalement liée aux mix d'approvisionnement électrique.
Consommation totale de chaleur	MWh	108 431	120 819	91 321	↘		En 2022, changement du périmètre de reporting. Inclusion de la consommation de chaleur des sites extrahospitaliers et exclusion des consommations de tiers. Des économies de consommation de chaleur ont été réalisées dès août 2022. Ces économies sont le résultat des températures élevées pour la saison et des différentes actions d'optimisation mises en place pour faire face à la crise énergétique européenne. Les efforts déployés ont été significatifs sur les deux derniers mois de l'année avec une réduction de la consommation de 9,8% ce qui représente 2 234,5 MWh.
Gaz	MWh	96 738	109 966	83 148	↘		
Mazout	MWh	9 083	8 109	5 576	↘		
Chauffage à distance	MWh	2 609	2 744	2 596	↘		
Part renouvelable de la chaleur	%	1,3	1,2	1,5	↗		Part non fossile CAD SIG et CADIOM = 54,5%.

Indicateur	Unité	2020	2021	2022		Référence	Remarques
Consommation totale d'électricité	MWh	56 897	57 064	57 758	↗		En 2022, changement du périmètre de reporting. Inclusion de la consommation des sites extrahospitaliers, de la consommation résultante de la production photovoltaïque et exclusion des consommations de tiers. Baisse des consommations d'électricité au dernier trimestre 2022 (économie de 766,4 MWh)
Part d'électricité renouvelable	%	100	100	100	=		Depuis plus de 10 ans .
Part d'électricité certifiée « Naturemade Star » dans l'approvisionnement électrique (*Vitale vert*)	%	40	40	40	=		Depuis 2019. Avant, 20% d'électricité « Naturemade Star ».
Part d'électricité (renouvelable) auto-produite	%	0,6	0,6	0,8	↗		2 823 m^2 de panneaux solaires photovoltaïques.
Eau et effluents							
Consommation d'eau (m^3)	m^3	571 401	515 324	567 478	↗	GRI 303-5 : Consommation d'eau	Pour l'ensemble des sites hospitaliers.
Biodiversité							
Surfaces vertes	m^2	N/A	236 136	236 136	=	GRI 304-1 : Sites dans ou bordant des aires protégées ou riches en biodiversité	
Toitures végétalisées (m^2)	m^2	N/A	2 410	2 410	=		
Part des surfaces herbeuses/ imperméables	%	N/A	44	44	=		Indice des surfaces vertes calculé selon les m^2 de surface vertes et les m^2 de toitures végétalisées divisés par les m^2 totaux des parcelles HUG – les m^2 de cadastre forestier (gérés par l'office cantonal de l'agriculture et de la nature) et les m^2 de surface hors gestion HUG (prairies de fauche effectuée par un prestataire externe).

Indicateur	Unité	2020	2021	2022		Référence	Remarques
Émissions de gaz à effet de serre							
Émissions directes de gaz à effet de serre (scope 1)	t $CO_{2\text{-eq}}$	27 426	30 711	27 187	↘	GRI 305-1, 305-2 et 305-3 : GES émissions directes et indirectes (scope 1, 2 et 3)	Émissions directes comptabilisées pour l'année de référence.
Émissions indirectes de gaz à effet de serre (scope 2)	t $CO_{2\text{-eq}}$	10 683	10 780	7 664	↘		Émissions indirectes liées aux consommations d'électricité et de chauffage à distance comptabilisées pour l'année de référence. Diminution des émissions liée à la réévaluation de la méthodologie de comptabilisation, aux efforts institutionnels pour faire face à la crise énergétique et à la campagne interne de promotion des économies d'énergie qui a permis d'économiser un total de 766,4 MWh d'électricité.
Émissions indirectes de gaz à effet de serre (scope 3)	t $CO_{2\text{-eq}}$	68 880	67 707	65 203	↘		Autres émissions indirectes comptabilisées pour l'année de référence.
Émissions de $CO_{2\text{-eq}}$ réduites grâce à des mesures de réduction de la consommation de chaleur	t $CO_{2\text{-eq}}$	23	0	0	=	GRI 305-5 : Réductions d'émissions de GES	En 2022, aucune économie de chauffage n'a été certifiée avec le protocole international de mesure et vérification de la performance (IPMVP). Des économies de consommation de chaleur ont été réalisées dès août 2022. Ces économies sont le résultat des températures élevées pour la saison et des différentes actions d'optimisation mises en place pour faire face a la crise énergétique européenne.

Indicateur	Unité	2020	2021	2022		Référence	Remarques
Déchets							
Poids total des déchets	t	5 601	5 874	5 465	↘	Référentiel de durabilité du canton de Genève pour les institutions publiques : Gestion des déchets et GRI 306-3, 4 et 5 : Déchets générés	En 2022, une amélioration de la gestion des déchets médicaux a eu pour effet de diminuer leur quantité et d'augmenter les tonnages des déchets collectés dans les déchets incinérés. Données comptabilisées pour l'année de référence.
Déchets incinérés	t	2 077	2 172	2 288	↗		
Déchets recyclés	t	1 929	1 176	1 846	↗		
Déchets médicaux	t	507	518	396	↘		
Autres déchets spéciaux	t	72	88	77	↘		
Déchets de chantier	t	1 049	1 320	858	↘		
Taux de recyclage des déchets	%	48,6	45,0	45,0	=		Taux de recyclage = déchets recyclés industriels / total déchets industriels.
Mobilité							
Déplacements domicile-travail							
Véhicules individuels motorisés (voiture)	%	41	41	28	↘	Référentiel de durabilité du canton de Genève pour les institutions publiques : Déplacements domicile-travail (pendulaires) et indicateurs spécifiques à l'institution	Parts modales établies grâce aux enquêtes mobilité réalisées tous les 5 ans combinées avec les lieux de résidence du personnel. Les données 2022 se basent sur l'enquête mobilité 2022. Les données antérieures se basent sur l'enquête mobilité 2017. Les données représentent l'ensemble des sites HUG. Données comptabilisées pour l'année de référence.
2 roues motorisées (moto/scooter)	%	10	10	11	↗		
P+R/P+B	%	4	4	4	=		
Covoiturage	%	5	5	3	↘		
Transports publics (train/bus)	%	21	21	26	↗		
Vélo (tous types)	%	15	15	22	↗		
Marche	%	5	5	6	↗		

Indicateur	Unité	2020	2021	2022		Référence	Remarques
Déplacements professionnels							
Voiture	km	318 614	338 904	301 024	↘	Référentiel de durabilité du canton de Genève pour les institutions publiques : Déplacements professionnels	Indicateurs qui renseignent sur les km parcourus par mode de déplacement par zones géographiques : Genève, Suisse et Europe. Données comptabilisées pour l'année de référence.
Transports publics	km	307 570	264 398	1 802 708	↗		
Avion	km	847 011	177 988	1 581 849	↗		
Flotte véhicules HUG							
Véhicules et engins légers thermiques	unité	114	111	111	=	Référentiel de durabilité du canton de Genève pour les institutions publiques : Véhicules d'entreprise	Véhicules et engins dont le poids total est inférieur à 3,5 tonnes. Il s'agit des véhicules sanitaires légers (VSL) pour le transport des patientes et patients, des voitures et camionnettes qui circulent à l'extérieur des bâtiments et qui permettent la logistique, en particulier le transport du linge, des repas ou encore des déchets. Inventaire au 31 décembre de l'année de référence.
Véhicules et engins légers électriques	unité	137 dont 3 véhicules et 134 engins	142 dont 4 véhicules et 138 engins	143 dont 4 véhicules et 139 engins	↗		Véhicules et engins électriques dont le poids total est inférieur à 3,5 tonnes. Il s'agit de voitures et camionnettes qui circulent à l'extérieur des bâtiments. Les engins électriques qui circulent dans les souterrains de Cluse-Roseraie sont aussi comptabilisés. Ils permettent la logistique, en particulier le transport des patientes et patients, du linge, des repas ou encore des déchets d'un site à un autre de Cluse-Roseraie. Inventaire au 31 décembre de l'année de référence.

Indicateur	Unité	2020	2021	2022		Référence	Remarques
Véhicules utilitaires thermiques	unité	8	8	8	=	Référentiel de durabilité du canton de Genève pour les institutions publiques : Véhicules d'entreprise	Véhicules et engins dont le poids total est supérieur à 3,5 tonnes. Il s'agit des 8 camions qui permettent le transport du linge, des repas ou encore des déchets entre les différents sites hospitaliers. Inventaire au 31 décembre de l'année de référence.
Véhicules utilitaires électriques	unité	0	0	0	=		Véhicules et engins électriques dont le poids total est supérieur à 3,5 tonnes. Inventaire au 31 décembre de l'année de référence.
Vélos/vélos électriques	unité	427	427	437	↗		Flotte VEL'HUG de vélos et VAE extérieurs en libre-service et vélos internes disponibles dans les souterrains du site de Cluse-Roseraie. Inventaire au 31 décembre de l'année de référence.
Taux de motorisation électrique	%	53	54	56	↗		

Alimentation durable

Indicateur	Unité	2020	2021	2022		Référence	Remarques
Indice Genève Région – Terre Avenir (GRTA) par catégorie consommée	indice GRTA					Référentiel de durabilité du canton de Genève pour les institutions publiques : Alimentation durable	Marque de garantie qui permet de mesurer la quantité de marchandises certifiées GRTA.
Féculents		31	69	58	↘		
Fruits et légumes		38	45	30	↘		
Protéines		0,8	3	4	↗		
Produits laitiers		34	20	28	↗		
Produits d'épicerie		0	7	31	↗		
Part de légumes GRTA	%	40	40	40	=		
Part des restaurants collaborateurs labellisés GRTA	%	100	100	100	=		11 restaurants.
Pourcentage de viande suisse sur l'ensemble de la viande achetée	%	78	72	73	↗		Le reste provient majoritairement de France.
Produits frais de saison	%	90	90	90	=		Produits frais de saison de 4e gamme (lavés et épluchés).

Indicateur	Unité	2020	2021	2022		Référence	Remarques
Économie							
Pratiques d'achat							
Nombre total de fournisseurs	unité	4 581	4 769	4 920	↗	GRI 2-6-b-ii : Chaine d'approvisionnement et valeur monétaire des paiements effectués à ses fournisseurs	Nombre de fournisseurs inscrits auprès de la centrale d'achats et d'ingénierie biomédicale (CAIB) avec lesquels les HUG ont eu des échanges commerciaux pendant l'année de référence.
Part des fournisseurs actifs dans le secteur de la santé	%	45	49	45	↘		Données basées sur la proportion des dépenses faites dans le secteur de la santé pour l'année de référence.
Part des fournisseurs basés en Suisse	%	81	82	79	↘		Fournisseurs qui ont une adresse contractuelle en Suisse et avec qui un échange commercial a eu lieu durant l'année de référence.
Part de dépenses réalisées auprès d'entreprises basées en Suisse	%	98	98	92	↘		Données basées sur le chiffre d'affaires facturé HT des fournisseurs ayant une adresse contractuelle en Suisse divisé par le chiffre d'affaires global des commandes passées pendant l'année de référence.
Nombre de conventions de référencement incluant des exigences de développement durable	unité	284	286	286	=	Référentiel de durabilité du canton de Genève pour les institutions publiques : Achats responsables et GRI 308-1 et 414-1 : Nouveaux fournisseurs analysés selon des critères environnementaux et sociaux	Conventions de référencement signées par les fournisseurs qui intègrent des principes du développement durable.

Indicateur	Unité	2020	2021	2022		Référence	Remarques
Social							
Emploi							
Taux d'absence pour maladie	%	6,5	6,3	7,1	↗	Référentiel de durabilité du canton de Genève pour les institutions publiques : Bien-être et conditions de travail, Bilan social de l'Etat et des institutions autonomes de Genève, GRI 2-7 : Informations concernant les employés et GRI 401-1 : Recrutement et rotation	Données au 31 décembre de l'année de référence.
Taux d'absence pour accident professionnel	%	0,3	0,3	0,3	=		
Taux d'absence pour accident non-professionnel	%	1,0	1,1	1,3	↗		
Nombre total de collaboratrices	unité	8 826	8 784	8 773	↘		
Nombre total de collaborateurs	unité	4 012	4 008	4 015	↗		
Part de femmes dans l'organisation	%	68,7	68,7	68,6	↘		
Part des hommes dans l'organisation	%	31,3	31,3	31,4	↗		
Part des femmes à temps partiel	%	50,7	51,8	52,0	↗		
Part des hommes à temps partiel	%	16,9	18,8	19,9	↗		
Part de cadres à temps partiel	%	17,2	18,4	20,5	↗		
Part de femmes siégeant au Comité de direction	%	29,0	29,0	25,0	↘		
Part des femmes parmi les cadres supérieures (>cl. 23)	%	48,8	48,7	49,0	↗		Classe salariale 23 de la LTrait : B 5 15 – Loi concernant le traitement et les diverses prestations alloués aux membres du personnel de l'Etat, du pouvoir judiciaire et des établissements hospitaliers. Sont considérés dans cet indicateur les cadres supérieurs à partir de la classe 23.

Indicateur	Unité	2020	2021	2022		Référence	Remarques
Part des femmes parmi les cadres intermédiaires et inférieurs	%	55,5	57,7	57,2	↘		Classe salariale 23 de la LTrait : B 5 15 – Loi concernant le traitement et les diverses prestations alloués aux membres du personnel de l'Etat, du pouvoir judiciaire et des établissements hospitaliers. Sont considérés dans cet indicateur les cadres intermédiaires et inférieurs jusqu'à la classe 22. Il est entendu par fonctions d'encadrement, les collaboratrices et collaborateurs ayant une personne au moins sous leur responsabilité hiérarchique.
Age moyen du personnel	années	43,3	43,5	43,4	↘	Bilan social de l'Etat et des institutions autonomes de Genève et GRI 2-7	Les HUG considèrent la diversité des profils, des origines et des générations au sein des équipes comme une richesse pour l'institution. En 2022, 102 nationalités étaient représentées aux HUG.
Nationalités représentées	unité	105	106	102	↘		
Répartition des effectifs par nationalité Suisse	%	48,8	48,8	48,6	↘		
Répartition des effectifs par nationalité AELE+UE	%	47,5	47,5	47,6	↗		
Répartition des effectifs par nationalité Autres pays	%	3,7	3,7	3,8	↗		
Écart salarial entre hommes et femmes	%	N/A	0,3	0,3	=	Référentiel de durabilité du canton de Genève pour les institutions publiques : Bien-être et conditions de travail et GRI 405-2 : Ratio du salaire de base et rémunération homme-femme	Les HUG ont obtenu la certification Equal Salary en 2021.

Indicateur	Unité	2020	2021	2022		Référence	Remarques
Formation et éducation							
Part des collaborateurs et collaboratrices ayant suivi une formation de deux jours (y.c. en ligne) au moins au cours de l'année précédente	%	20	5	8	↗	Référentiel de durabilité du canton de Genève pour les institutions publiques : Développement des compétences et GRI 404-1 : Nombre moyen d'heures de formation annuel par employé	En 2022, 102 133 heures de formation continue ont été dispensées par le centre de formation et compétences dont 25% via support numérique (26 046 heures).
Communauté et développement local							
Taux d'apprentis sur l'ensemble des collaborateurs exerçant des métiers faisant l'objet de CFC	%	3,6	3,5	3,3	↘	Référentiel de durabilité du canton de Genève pour les institutions publiques : Favoriser l'engagement d'apprentis	Nombre d'apprentis au 1er septembre de l'année de reporting rapporté au nombre de collaborateurs exerçant des métiers faisant l'objet d'un CFC.
Entrées de personnes inscrites à l'office cantonal de l'emploi (fixes et auxiliaires)	unité	242	199	151	↘	Référentiel de durabilité du canton de Genève pour les institutions publiques : Favoriser la réinsertion des demandeurs d'emplois	Les données ci-contre comptabilisent à la fois les postes fixes et les postes auxiliaires. L'insertion de personnes au chômage passe souvent par des recrutements dans des postes auxiliaires, qui peuvent déboucher sur des engagements dans des postes fixes.

N/A : donnée non disponible
Des indicateurs économiques supplémentaires sont consultables dans les Chiffres-clés 2022, les États financiers 2022 et le Rapport de gestion 2022.
Les remarques viennent préciser ou compléter les définitions des indicateurs ou fournir des indications complémentaires sur les données.